# CONTRAT DE SOUS-LOCATION

Date: {{current\_date}}

CE CONTRAT DE SOUS-LOCATION (« Contrat ») est conclu entre :

LOCATAIRE PRINCIPAL (« Sous-locateur ») :

Nom : {{tenant\_name}}

Adresse actuelle : {{property\_address}}, {{property\_city}}, QC {{property\_postal\_code}}

Téléphone : {{tenant\_phone}}

Courriel : {{tenant\_email}}

SOUS-LOCATAIRE :

Nom : {{subtenant\_name}}

Adresse actuelle : {{subtenant\_current\_address}}

Téléphone : {{subtenant\_phone}}

Courriel : {{subtenant\_email}}

1. LIEUX LOUÉS

Le Sous-locateur accepte de sous-louer au Sous-locataire, et le Sous-locataire accepte de louer du Sous-locateur, les lieux situés à {{property\_address}}, {{property\_city}}, QC {{property\_postal\_code}} (« les Lieux »), comprenant : {{premises\_description}}.

2. DURÉE

La durée de cette sous-location commencera le {{start\_date}} et se terminera le {{end\_date}} (« Durée »).

3. LOYER

Le Sous-locataire versera un loyer mensuel de {{monthly\_rent}} $ CAD, payable le {{rent\_due\_day}} jour de chaque mois. Le premier paiement est dû le {{first\_payment\_date}}.

Mode de paiement : {{payment\_method}}

4. DÉPÔT DE GARANTIE

Le Sous-locataire versera un dépôt de garantie de {{security\_deposit}} $ CAD à la signature de ce contrat. Ce dépôt sera remboursé dans les 10 jours suivant la fin de la sous-location, moins toute déduction pour dommages dépassant l'usure normale ou loyers impayés.

5. SERVICES PUBLICS

Les services publics suivants sont inclus dans le loyer : {{utilities\_included}}.

Les services publics suivants sont la responsabilité du Sous-locataire : {{utilities\_not\_included}}.

6. UTILISATION DES LIEUX

Les Lieux doivent être utilisés uniquement comme résidence privée pour le(s) occupant(s) nommé(s) ci-dessus. Le Sous-locataire ne doit pas sous-louer les Lieux à une autre partie.

7. BAIL PRINCIPAL

Cette sous-location est subordonnée au bail principal entre le Sous-locateur et {{landlord\_name}} (« Propriétaire »), daté du {{original\_lease\_date}}. Une copie du bail principal est jointe à ce contrat, et le Sous-locataire accepte de se conformer à toutes les conditions du bail principal.

Conformément au Code civil du Québec, qui permet la sous-location avec notification au propriétaire, le Sous-locateur confirme avoir envoyé un avis de sous-location au Propriétaire le {{landlord\_notice\_date}}.

8. OBLIGATIONS DU SOUS-LOCATAIRE

Le Sous-locataire accepte de :

a) Maintenir les Lieux dans un état propre et sanitaire.

b) Se conformer à toutes les obligations qui s'appliqueraient au Sous-locateur selon le bail principal.

c) Respecter les règles de l'immeuble et les règlements de l'association des propriétaires (le cas échéant).

d) Permettre au Sous-locateur d'accéder aux Lieux avec un préavis raisonnable pour inspection, réparations ou pour montrer les Lieux à de futurs locataires.

9. AUTRES DISPOSITIONS

{{additional\_provisions}}

10. LOI APPLICABLE

Ce contrat est régi par les lois de la province de Québec et le Code civil du Québec.

LES PARTIES ONT EXÉCUTÉ CE CONTRAT À LA DATE INDIQUÉE CI-DESSUS.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Sous-locateur: {{tenant\_name}}

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Sous-locataire: {{subtenant\_name}}

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CONSENTEMENT DU PROPRIÉTAIRE (le cas échéant):

Je, {{landlord\_name}}, propriétaire des Lieux, consent à cette sous-location.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Propriétaire: {{landlord\_name}}

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_